

Image not found or type unknown



Mariage mixte et enfant issu de cette union

Par **cacharel707**, le **10/11/2012 à 08:46**

Bonjour, rnje me suis mariée avec un étranger et nous avons un enfant. Maintenant, je souhaite divorcer. Peut il rester en France? Ou sera t il automatiquement expulsé?? Merci de bien vouloir me répondre. Cordialement.